



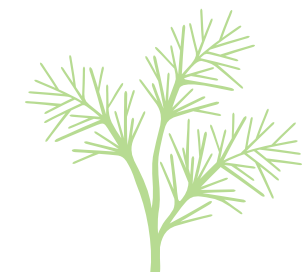
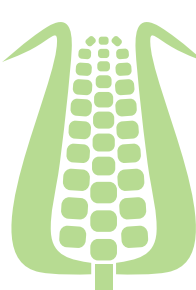
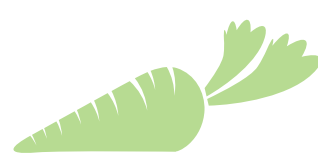
## Pourquoi créer de nouvelles variétés ?

*Les variétés ne sont jamais créées au hasard, mais pour répondre à des besoins précis*



### Adapter les plantes au milieu

De nombreuses plantes cultivées comme la tomate, la pomme de terre, le maïs ou le tournesol, sont originaires de pays lointains, dont les conditions naturelles (climat et sol) sont très différentes. C'est un travail permanent de sélection qui permet de cultiver ces espèces en France avec, par exemple, des variétés mieux adaptées au froid ou à la sécheresse. Ainsi, le maïs poussait uniquement dans le Sud-ouest jusque dans les années 1950. Il a pu être acclimaté au nord de la Loire, grâce au travail de sélection effectué à partir de populations précoces du haut Languedoc.



### Développer la productivité

Le progrès génétique, en rendant les plantes plus fertiles et plus résistantes, a permis d'augmenter les rendements : en France, celui du blé a plus que triplé en quarante ans. On estime que cet essor est dû pour moitié au progrès génétique. Il s'agit d'une nécessité en raison des besoins alimentaires croissants.



### Préserver l'environnement

Le respect de l'environnement fait partie du métier des semenciers : ils élaborent des variétés plus résistantes aux maladies pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires, des variétés plus économes en engrais qui supportent le mieux des périodes de manque d'eau et des plantes capables d'améliorer la qualité des sols.



### Adapter les variétés aux différentes utilisations

Ainsi crée-t-on des variétés de tournesol plus faciles à décortiquer, de blé pour une meilleure panification, d'orge adaptée aux besoins des brasseurs... Par ailleurs les produits récoltés doivent être de mieux en mieux adaptés au transport et à la conservation.



### Améliorer les qualités nutritionnelles des aliments

Teneur en protéines du blé, composition en acides gras du tournesol ou du colza, oméga 3... Lorsque le besoin apparaît, les qualités nutritionnelles des espèces végétales cultivées peuvent être améliorées par la sélection. Les qualités gustatives sont également un axe de travail pour les chercheurs.

### Le catalogue français des espèces et variétés

Le catalogue français a été créé en 1932 à la demande des agriculteurs. Pour être inscrite, la nouvelle variété doit prouver qu'elle est distincte des variétés existantes (donc nouvelle), homogène (constituée de plantes semblables) et stable (elle conserve ses qualités dans les générations suivantes). Les variétés agricoles doivent en plus apporter un progrès agronomique, technologique ou environnemental. Pour pouvoir être commercialisées, les variétés doivent être inscrites au catalogue. C'est donc une garantie pour tous les utilisateurs. Chaque année, environ 500 nouvelles variétés, potagères et agricoles, sont inscrites au catalogue français.